

Places financières

Casablanca pourrait-elle reproduire le succès de Dubaï ?

● Des analystes américains se sont exprimés sur le devenir de Casablanca Finance City, qui cherche à attirer les investissements étrangers et les institutions financières.

Jed Halfon et Mohammad Rustom, deux analystes du Knowledge@Wharton, un réseau d'analyse relevant de la Wharton School de l'université de Pennsylvanie aux USA, ont livré une analyse sur le devenir de Casablanca Finance City (CFC). Les deux analystes ont mis en comparaison, les deux centres financiers, CFC et le Dubai International Financial Centre (DIFC) dans une analyse publiée sous le titre : «*Naissance d'une place financière : Casablanca pourrait-elle imiter le succès de Dubaï ?*». Depuis son lancement en 2004, le DIFC n'a cessé de croître et est désormais reconnu et classé comme un concurrent mondial, selon le Global Financial Centres Index de Mars 2013, aux côtés de Pékin et de Moscou. La mission officielle du DIFC est de «*promouvoir la croissance et le développement des services financiers et des secteurs connexes au sein de l'économie des EAU et de fournir une infrastructure dans, les règles de l'art et des services compétitifs aux investisseurs*». À cette fin, le DIFC a été établi en tant que centre financier «*onshore*». Les membres du DIFC bénéficient de l'impôt zéro, n'ont pas l'obligation d'avoir des locaux dans le tour de table et n'ont aucune restriction sur le rapatriement des capitaux. Selon Economic Activity Survey 2011, publié en juillet 2012 par Nasser Saidi, économiste en chef du centre, la croissance du DIFC est évidente. Le PIB nominal des entités du DIFC est passé de 1,8 milliard de dollars US en 2007 à 3,1 milliards



de dollars en 2011, soit une progression de 72% malgré la crise financière mondiale. Au cours de la même période, le nombre d'entités enregistrées dans le centre a augmenté de 62%, de

Les analyses du DIFC sont suivies avec intérêt par les experts financiers et économiques.

505 à 817. Le NASDAQ Dubaï, inauguré en 2005, a aussi connu une croissance importante, affichant une capitalisation boursière de 31 milliards de dollars au 31 août 2013, selon Zawya, une filiale de Thomson Reuters.

Un long chemin à parcourir

Ce succès n'est pas passé inaperçu à Casablanca, qui cherche à suivre l'exemple de Dubaï, dans l'espoir d'attirer les investissements étrangers et les institutions financières, souligne les deux chercheurs. La plus grande ville du Maroc va tenter de construire Casablanca Finance City (CFC), le premier dans son genre et de cette ampleur en Afrique francophone, la zone appelée par le MFB : GNWA pour (Greater North West Africa). Toutefois, il existe des différences monumentales entre Dubaï et Casablanca, soulignent les deux auteurs. Pour eux, Casablanca et plus en général, le Maroc, ont encore un long chemin à parcourir, sur un marché fortement concurrentiel. Le succès du DIFC est tributaire aux nombreux avantages



CFC est sur le bon chemin pour se déployer mais à petite échelle, à condition que le bon exemple de Dubaï inspire les responsables marocains.

dont bénéficie la ville de Dubaï, à commencer par sa très forte visibilité de centre touristique international, qui rivalise, souligne l'analyse de Knowledge@Wharton, avec des destinations mondiales phares, comme Barcelone, Rome, Vienne et Los Angeles. Cette visibilité fait défaut au Maroc, dont le standing touristique à l'international reste très moyen.

Une législation handicapante

L'autre élément de taille à l'avantage de la DIFC est son management, ainsi que son environnement réglementaire. Alors que le Morocco financial Board (MFB) a été chargé de la création de la CFC, celui-ci ne sera pas chargé du côté réglementaire et aucun nouvel organisme de réglementation ne sera créé à cet effet. Le Maroc profitera certes de cette occasion pour rendre son cadre juridique et réglementaire existant en conformité avec les pratiques et normes internationales, mais il sera toujours organisé par les autorités existantes, à savoir la Banque centrale (Bank Al Maghrib), le régulateur des marchés de capitaux (CDVM), le régulateur du secteur des assurances (DAPS) et le ministère des Finances. De son côté, le DIFC de Dubaï a été doté d'une législation spécifique, y compris au niveau judiciaire. Il s'agit, pratiquement d'une zone autonome à l'intérieur de Dubaï, qui a ses propres lois et ses propres tribunaux, choses qui favorisent l'attraction vers elle, des firmes financières internationales, alors que CFC peine, indique Knowledge@Wharton, à décoller, trop alourdie par une législation n'évoluant qu'à petits pas et des contrôles se multipliant, tout comme les acteurs qui les pratiquent. Knowledge@Wharton conclut qu'autant le Maroc que les Émirats ont un avantage précieux dans la région, à savoir la stabilité politique et sécuritaire, mais les deux pays avancent à vitesses différentes. CFC est sur le bon chemin pour se déployer mais à petite échelle, à condition que le bon exemple de Dubaï, inspire les responsables marocains. ●